

Mises à jour de l'automne

Ministère des Soins de longue durée

Ontario 

Séance d'information pour les résidents, les familles et les fournisseurs de soins

Septembre 2022 v 2.0

Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui?

- Pour expliquer les changements apportés aux soins de longue durée dans le cadre du Plan pour rester ouvert : Stabilité et relance pour le système de santé
- Pour fournir des mises à jour sur les vaccins contre la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée
- Pour expliquer quels sont les soutiens améliorés disponibles pour les résidents et les foyers
- Pour parler de ce que signifie « fournir les bons soins au bon endroit » et de ce que les résidents des foyers de soins de longue durée peuvent attendre
- Pour écouter vos commentaires et répondre à vos questions

Le Plan pour rester ouvert de l'Ontario

La province a un nouveau plan pour assurer le bon fonctionnement de notre système de santé

1

Préserver la
capacité de
nos hôpitaux

2

Fournir les
bons soins au
bon endroit

3

Réduire
davantage les
listes d'attente
pour les
interventions
chirurgicales

4

Soulager la
pression sur
nos services
d'urgence

5

Élargir la main-
d'œuvre du
secteur de la
santé de
l'Ontario

Dose de rappel du vaccin bivalent contre la COVID-19

Les résidents, le personnel et les fournisseurs de soins des foyers de soins de longue durée peuvent recevoir une dose de rappel du vaccin bivalent contre la COVID-19 si au moins 3 mois se sont écoulés depuis la dernière dose ou depuis l'infection par la COVID-19.



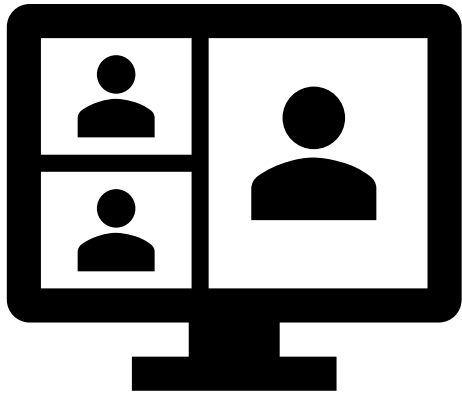
- **Les résidents** peuvent obtenir leur dose de rappel dans leur foyer de soins de longue durée.
- **Les fournisseurs de soins** peuvent obtenir leur dose de rappel dans des lieux publics tels que les pharmacies ou les centres de vaccination, ainsi que dans certains foyers de soins de longue durée.

Dose de rappel du vaccin bivalent contre la COVID-19

- La dose de rappel du vaccin bivalent cible à la fois le virus original de la COVID-19 et le variant Omicron.
- Il peut être reçu en même temps que d'autres vaccins autres que celui contre la COVID, comme le vaccin contre la grippe.
- Une dose de rappel permet de se protéger contre les symptômes et les maladies graves.

Quels sont les supports améliorés disponibles?

Le ministère élargit l'accès aux soutiens et aux services qui sont importants pour les résidents, les familles et les fournisseurs de soins :



- Augmentation du financement des soutiens spécialisés en cas de trouble du comportement pour les résidents.
- Élargissement du programme de médecine comportementale virtuelle dirigé par l'hôpital Baycrest.
- Création d'un nouveau Fonds pour les priorités locales pour aider les foyers de soins de longue durée à soutenir les résidents ayant des besoins de soins complexes.

Quels sont les autres changements?

- Réouverture des programmes de soins de répit et de court séjour.
- Augmentation du nombre de lits disponibles dans les foyers.
- Maintien de l'augmentation du nombre d'heures de personnel pour les soins directs aux résidents.



Fournir les bons soins au bon endroit

- Un patient désigné comme niveau de soins différent est une personne qui se trouve dans un hôpital et dont il a été déterminé cliniquement qu'elle n'a plus besoin de soins hospitaliers.
- Certains de ces patients sont admissibles à des soins de longue durée, où ils pourront bénéficier d'une meilleure qualité de vie grâce à l'accès à des programmes sociaux et récréatifs et à d'autres soutiens.

2
**Fournir les
bons soins
au bon
endroit**

Soutien de l'admission des patients de l'hôpital vers les SLD

- La nouvelle loi permettra aux patients admissibles qui ont besoin d'un niveau de soins différent de déménager temporairement dans un foyer de soins de longue durée sélectionné par un coordonnateur des placements en attendant leur foyer préféré.
- Les nouvelles lignes directrices aideront les coordonnateurs des placements à encourager les patients à s'exprimer sur leurs lieux de résidence préférés et leurs autres préférences, à sélectionner des foyers dans un rayon géographique donné et à identifier les soutiens disponibles qui pourraient être nécessaires.

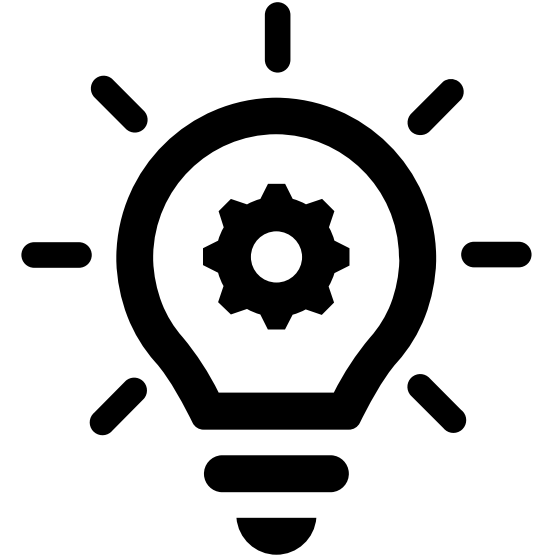
Quelle est la prochaine étape?

- Les résidents et les familles continueront à être informés des changements.
- Le ministère continuera à aider les foyers à comprendre ces changements et à les mettre en œuvre.
- Le ministère assurera le suivi de toutes les questions clés qui se posent.



Merci!

Des questions?



**Personne-ressource du ministère :
MLTC.Correspondence@ontario.ca**